



1550, rue Metcalfe
Bureau 1414
Montréal (Québec) H3A 1X6
Téléphone : (514) 872-3568
Télécopieur : (514) 872-2556
ocpm qc ca

Montréal, le 16 décembre 2010

Monsieur Gaël Morin-Greene
Organisateur communautaire
Association des locataires de Villeraie
7378, rue Lajeunesse, bureau 213
Montréal (Québec)
H2R 2H8

Monsieur,

J'ai bien reçu votre correspondance en date du 15 décembre et je vous en remercie. Je voudrais, en premier lieu, vous réitérer que nous considérons comme très regrettable la situation qui s'est présentée lors de la soirée d'audition de mémoires le 8 décembre dernier. C'est en raison de circonstances hors de notre contrôle qu'il n'a pas été possible d'offrir un service d'interprétation en langage des signes.

La partie de la consultation qui est réservée à l'audition des mémoires privilégie les échanges entre la commission et ceux qui viennent exprimer leur point de vue sur le projet sous examen. Le 8 décembre, le secrétaire général de l'Office a rappelé à l'auditoire les pratiques de l'OCPM en 2^e partie de consultation et ses propos exacts sont disponibles sur le site de l'Office au point 6.3 de la documentation sur cette consultation. Je vous invite à les consulter. En contexte et par respect pour des membres de la communauté sourde, il a été décidé sur le champ de reporter la séance à une date ultérieure, soit jeudi le 16 décembre.

L'information sur le projet du Centre 7400 Saint-Laurent est disponible depuis le 1^{er} novembre. Au moment de la présentation de la procédure de consultation, lors de la soirée d'information du 15 novembre, un interprète en langage des signes était présent. Les membres de la communauté des personnes sourdes ont alors eu toute l'information sur cette procédure ainsi que toute l'information communiquée par l'arrondissement et le promoteur concernant le projet.

De plus, la présidente de la commission a indiqué lors de la séance du 9 décembre qu'elle accepterait, de façon tout à fait exceptionnelle, l'inscription de nouveaux mémoires pour la séance du 16, et cela malgré le fait que la date limite d'inscription du 3 décembre était dépassée. Par ces gestes, l'Office considère que des efforts raisonnables ont été faits pour favoriser la participation des personnes de la communauté sourdes au même titre que les autres montréalais concernés. Une seule personne s'est prévalu jusqu'à maintenant de cette extension. La procédure ira de l'avant comme prévu.

En souhaitant que ces éléments de réponse vous convainquent de l'intention de l'Office de favoriser la participation de tous dans cette consultation comme dans toutes celles que nous menons, je vous prie, monsieur, de recevoir l'expression de mes sentiments distingués.



Louise Roy
Présidente

LR/II

- c.c. Collectif de la communauté sourde pour le maintien du Centre 7400
- Mme Anie Samson, mairesse de l'arrondissement Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension
- M. Marius Caron, c.s.v., directeur général du Centre 7400
- Mme Anne-Laure Favereaux, journaliste du Progrès Villeray
- M. Jan Ravensbergen, journaliste The Gazette
- M. Pierre Brassard, Coalition des amiEs du 7400 St-Laurent : pour le maintien de la vocation sociale et communautaire du Centre